

**DISTRIBUTION
DE
MASQUES**



La commune d'Epinouze effectue une première distribution des masques fournis par la Communauté de communes Porte de DrômArdèche (1 masque par foyer).

La 2^{ème} distribution des masques aura lieu dès leur réception, sachant que l'objectif est un masque par habitant.

Pour cela, nous avons besoin que vous nous confirmiez la composition de votre foyer :

NOM Prénom :

N° de maison Nom de la rue

Nombre d'adulte(s) :

Nombre d'enfant(s) :

(dont scolarisé(s) à l'école Geneviève et Robert BOURG d'Epinouze)

Vous pouvez déposer ce coupon dans la boîte aux lettres de la mairie ou l'envoyer par mail à mairie@epinouze.fr avant le 13 mai prochain.

Une distribution aura lieu également pour les masques de la Région dès réception.